

Le 13 avril 2021

Communiqué de presse

Gratuité des transports : enfin le monde d'après ?

C'est avec bienveillance que la Fédération SUD-Rail accueille les positions de certaines structures syndicales et associatives ainsi que des personnalités politiques, élues ou représentants de partis politiques, qui rejoignent la position portée de longue date par la Fédération SUD-Rail et ses partenaires, sur la nécessité d'une gratuité des transports en commun pour l'utilisateur.

Même si ces annonces interviennent dans le cadre d'une campagne électorale, et que pour la plupart des candidats, c'est une intention démagogique, **pour la Fédération SUD-Rail, c'est un outil de justice sociale, pour garantir le principe d'égalité d'accès aux services publics**. Les transports rejoindraient en cela, enfin, la santé ou l'éducation (qu'il faudrait d'ailleurs faire redevenir véritablement gratuites), et pourraient préfigurer également un droit d'accès gratuit au logement, à une justice qui fonctionne, etc.

Au-delà d'une simple annonce électoraliste de circonstance, **la gratuité des transports en commun doit être une mesure centrale pour réorienter les ressources publiques**, non plus vers les zones, les dessertes et les moyens techniques susceptibles d'être rémunérateurs pour les actionnaires d'entreprises privées, mais vers les besoins sociaux véritables. Cette gratuité doit être **l'instrument d'un nouvel aménagement du territoire**, qui ne repose pas quelques métropoles concentrationnaires et sur l'apartheid social. Un moyen de réorienter les ressources énormes englouties aujourd'hui dans les systèmes de production du transport payant (billetterie) et plus encore de son contrôle (barrières physiques, automates et robots), qui n'ont eu de cesse depuis 50 ans que de financer la société de formatage et de surveillance à outrance dont les *big data* sur le plan commercial, et la loi sécurité globale sur le plan policier, sont un aboutissement terrifiant. Cette gratuité doit aussi être **un moyen d'une réappropriation collective par les usagers et salariés ensemble, de la décision publique sur les besoins de transports**, et les contraintes humaines et matérielles associées à l'expression de ces besoins.

Pour la Fédération SUD-Rail, **gratuité ne doit pas rimer avec suppression de postes**. Le redéploiement des agents anciennement affectés aux fonctions de contrôles (et d'ailleurs de plus en plus réduits à ces fonctions au détriment des autres dimensions de la relation au voyageur et à la sécurité des circulations), vers des services aujourd'hui pas, peu ou mal rendus, dans les gares et les trains (à commencer par l'accessibilité effective aux personnes à mobilité réduite), offrirait **une chance de recréer des espaces sociaux plus apaisés, libérés au moins de la violence économique contre les plus fragilisés**.

Cette gratuité des transports en commun permettrait en contrepartie de réglementer progressivement les transports routiers, sans en faire payer le prix aux défavorisés (contrairement à la taxe prétendument écologique, à l'origine des Gilets Jaunes, qui consistait à pressurer encore plus les plus démunis, tout en accentuant le désert de services publics dans les zones où ils ont été relégués, par des barrières physiques ou financières).

La justice sociale est la première étape, impérative, pour toute véritable transition écologique efficace. Et la gratuité d'accès aux services publics est l'instrument privilégié de cette justice sociale.

SUD-Rail continuera à se battre pour un service public de transports, gratuit et accessible à toutes et tous !